Dispositif « Un, Deux, Toit » : jeune en formation ou en premier emploi motivé cherche désespérément propriétaire pour l'accueillir

mardi 27 novembre 2018, par lpe

Pour les jeunes, qu'ils soient apprentis, en formation professionnelle, ou primo-salariés, la recherche d'un hébergement est l'un des premiers freins à l'accès à une formation ou à un emploi. Grâce au dispositif « Un, Deux, Toit », la Région Nouvelle-Aquitaine donne aux 15-30 ans l'opportunité de trouver une solution de logement, proche de leur lieu de formation ou de leur entreprise, chez des particuliers volontaires pour les accueillir.

« Un, Deux, toit » est une alternative solidaire et innovante à la location classique de logement en ligne. Rencontrant un franc succès auprès des jeunes, la plateforme dédiée au dispositif www.operationundeuxtoit.fr doit encore séduire les propriétaires de Nouvelle-Aquitaine en capacité de les accueillir.

Des territoires où la demande est particulièrement forte

Le dispositif peut compter sur un vivier de 389 propriétaires volontaires. Pour l'année 2017/2018, ce sont 117 binômes jeune/propriétaire qui ont été formés. Ce chiffre, certes encourageant, ne permet pas de répondre à la demande croissante de logement des jeunes dans le contexte d'un marché des locations immobilières hors de prix et saturé (loyers excessifs, phénomène Airbnb, surfréquentation urbaine…). Des territoires en tension ont été identifiés sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, notamment : Bordeaux et sa métropole, Bayonne, Poitiers, La Rochelle, Périgueux, Limoges…

50 nouveaux propriétaires ont franchi le pas cette année

Les propriétaires intéressés et en capacité de proposer une chambre permettant d'accueillir un jeune sont les bienvenus pour intégrer le dispositif « Un, Deux, Toit ». Ils auront comme interlocuteur SOliHA (association spécialisée dans l'habitat solidaire), qui assiste jeunes et propriétaires pour une mise en relation des deux parties prenantes en toute sécurité. SOliHA propose des tarifs encadrés (entre 8 et 15 euros maximum la nuitée - jusqu'à 300 euros par mois en territoire tendu). « *Par ces loyers à prix très abordables et non fiscalisés, le propriétaire fait le choix de faire un geste solidaire en faveur d'un jeune en formation* » explique Anne Gérard, conseillère régionale en charge de la jeunesse.

Pour en savoir plus :
- une ligne gratuite : 05 35 00 16 41
- un mail : contact@operationundeuxtoit.fr
- un site web : www.operationundeuxtoit.fr